

Novall® + Ditop®

La solution colza contre graminées et dicotylédones

Bénéfices



Largeur de spectre

Efficacité sur coquelicot

Contrôle des graminées

Gestion des modes d'action (graminées et dicots)

Complémentarité

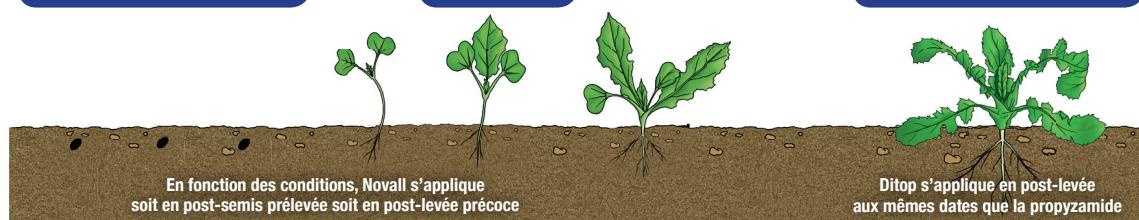
Novall

Ou

Novall

Suivi de

Ditop



En fonction des conditions, Novall s'applique soit en post-semis prélevé soit en post-levée précoce

Ditop s'applique en post-levée aux mêmes dates que la propyzamide

Implantation

Graminées

++

Coquelicot

++

Gaillet

+++

Au plus tard au stade 8 feuilles

++++

+++

-

- : non efficace à ++++ : très efficace

Le programme Novall + Ditop permet un contrôle des adventices en 2 étapes :

- La première application, vise une implantation réussie de la culture,
- La deuxième application, complète le contrôle et évite la constitution du stock grainier. Grâce au contrôle précoce des adventices et au large spectre du programme herbicide, la culture peut exprimer tout son potentiel.

Le programme associe 3 modes d'actions pour une meilleure efficacité et une bonne gestion des sensibilités des adventices.

K3

0

K1

Champ d'activité

Novall 2 l/ha suivi de Ditop 1,5 l/ha

| Novall (2 l/ha) suivi de Ditop (1,5 l/ha) | | Novall (2 l/ha) suivi de Ditop (1,5 l/ha) | | Novall (2 l/ha) suivi de Ditop (1,5 l/ha) | |
|--|--|--|--|--|--|
| DICOTYLÉDONES CLASSIQUES | | DICOTYLÉDONES DIVERSES | | GÉRANIUMS | |
| Alchémille | | Barbarée sp. | | Géranium à f. rondes | |
| Capselle bourse-à-pasteur | | Bleuet | | Géranium à t. grèles | |
| Coquelicot | | Chénopode blanc | | Géranium disséqué | |
| Euphorbe | | Lychnis dioïque | | Géranium mou | |
| Fumeterre officinal | | Mouron des champs | | | |
| Gaillet | | Passerage | | | |
| Laïteron sp. | | Rumex sp. | | | |
| Lamier sp. | | Séneçon | | | |
| Matricaire sp. | | Sisymbre sp. | | | |
| Mercuriale annuelle | | | | | |
| Myosotis | | | | | |
| Pensée | | | | | |
| Stellaire | | | | | |
| Véronique sp. | | | | | |
| OMBELLIFÈRES | | GRAMINÉES | | Très efficace | |
| | | Ammi majus | | Efficace | |
| | | Anthrisque commun | | Moyennement efficace | |
| | | Carotte sauvage | | Pas ou pas efficace | |
| | | Ethuse | | | |

Carte d'identité

NOVALL® : Marque déposée BASF ; AMM : 9000833 ; Composition : métazachlore (400 g/l) + quinmérac (100 g/l) ; Formulation : SC ; Classement toxicologique : ! (Exclamation), H317 (Allergie cutanée), H400 (Toxicité pour les organismes aquatiques) ; Mention d'avertissement : Attention, H317 : Peut provoquer une allergie cutanée, H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, H351 : Susceptible de provoquer le cancer. Usages : Colza*Désherbage ; Dosage : 2,5 l/ha ; nb d'applications : 1 tous les 2 ans ; zone non traitée (ZNT aquatique) : 20 m ; délais de rentrée (DRE) : 48 heures ; ne pas dépasser 1000 g de métazachlore/ha sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer NOVALL ou toute autre préparation contenant du quinmérac plus d'une fois tous les 2 ans sur la même parcelle.

DITOP™ : Marque de The Dow Chemical Company ; AMM : 2140098 ; Composition : aminopyralide (sel de potassium) 5,27 g éq. acide/l + propyzamide 500 g/l ; formulation : SC ; classement toxicologique : ☣ ☣ Mention d'avertissement : Attention, H351 : Susceptible de provoquer le cancer, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; usages : Colza*Désherbage ; dosage : 1,5 l/ha ; nb d'applications : 1 ; stades d'application : pendant la formation de la rosette du colza ; zone non traitée (ZNT aquatique) : 5 m ; délais de rentrée (DRE) : 6 heures ; pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer la préparation Ditol, ou toute autre préparation contenant de l'aminopyralide plus de 2 années consécutives dans le cadre de rotation culturale.

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 

1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

APRÈS L'APPLICATION

- 

8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France S.A.S. - Division Agro recommande Osmofilm®.

® Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

| | | |
|--|---|--|
| Informations techniques FDS | BASF France S.A.S. - Division Agro | ► N°Azur 0 810 02 30 33 PRE APPEL LOCAL ou www.agro.bASF.fr |
| Une question de santé | MSA | Phyt'attitude ► N°Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE |
| En cas d'urgence (incident ou accident) | BASF France S.A.S. - Division Agro | Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33 |
| Collecte des emballages vides | ADIVALOR | ► N°Azur 0 810 12 18 85 PRE APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr |

Edition de mars 2016 - 750COHE0316R - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bast.fr et/ou www.phytodata.com